

Accompagnement au sein du secteur public

Les défis de demain pour les institutions gouvernementales et les organisations semi-publiques sont considérables : offrir les meilleurs services aux citoyens, aux entreprises et aux autres intéressés, de la manière la plus rentable possible. De nos jours, le changement est perpétuel tant dans le paysage politique que dans les décisions législatives qui en sont le reflet. Ce qui implique à chacun l'obligation à s'y conformer de la manière la plus adéquate aux réformes ainsi prises.

Practice Group Public Sector

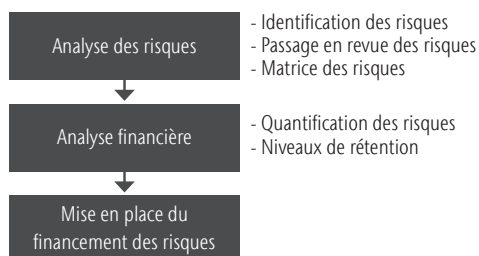
Au sein d'Aon, il existe plusieurs « Practice Groups » transfrontaliers, spécialisés dans des secteurs ou des activités spécifiques. Cette structure permet aux entités et institutions de tirer parti efficacement de chacune des spécialités issues de ce réseau. Le Practice Group Public Sector peut se targuer de plus de 10 années d'expérience dans la gestion des risques et des assurances au sein du secteur public. Sur base de cette expérience, nous avons développé un ensemble cohérent de solutions et de services adaptés aux institutions publiques et semi-publiques belges. Ainsi, vous pouvez compter à tout moment sur des conseils précis et axés sur une solution, y compris pour vos besoins sectoriels ou ponctuels.

Une approche modulaire spécifique au secteur public

Aon a développé une approche des risques par phases spécifique aux institutions belges du secteur (semi-) public. Ce plan en plusieurs étapes est constitué de 4 modules :

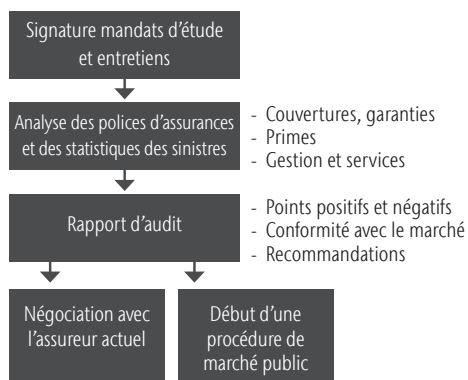
• Module 0

Riskmanagement



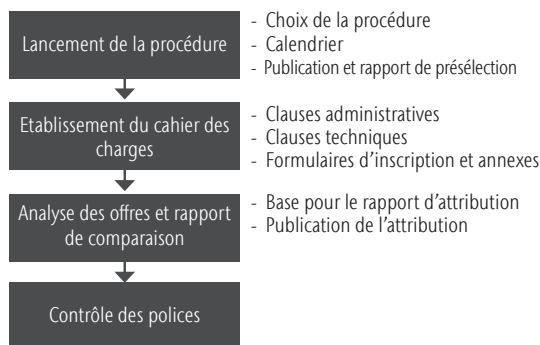
• Module 1

Audit du portefeuille d'assurance



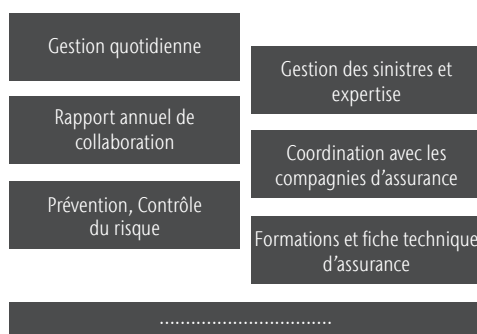
• Module 2

Conseils et assistance dans la procédure d'attribution



• Module 3

Conseils et assistance dans la gestion de vos polices d'assurances



Contact

Découvrez comment notre longue expérience peut vous aider à gérer les risques de manière personnalisée et efficace dans les meilleures conditions. Contactez-nous :

Bart Van Gysegem

Practice Leader
0497/442.779
bart.van.gysegem@aon.be

Piet Froyen

Client Manager Vlaanderen
02/769.74.12
piet.froyen@aon.be

Fabrice Cardazzone

Client Manager Wallonie
02/730.95.03
fabrice.cardazzone@aon.be

aon.be/secteurpublic

Effizienz de la méthodologie

Ce plan en plusieurs étapes garantit efficacité et vue d'ensemble. La collaboration entre une équipe spécialisée dans le domaine des marchés publics, d'une part, et des personnes ayant une formation technique, d'autre part, offre un panel idéal de connaissances et de professionnalisme. Grâce à cette expertise, vous trouvez la réponse à toutes vos demandes techniques en matière d'assurance.

Le Practice Group Public Sector d'Aon offre des solutions dans les domaines suivants...

- Administrations fédérales, régionales, provinciales, locales
- Organisations d'intérêt public
- Administrations communales, CPAS, police locale, pompiers
- Instances actives dans le secteur de l'eau, de l'énergie et des transports
- Services postaux
- Entreprises publiques et privées avec des droits exclusifs.

Demandez à nos clients !

« Je suis responsable du portefeuille assurances d'une intercommunale et je fais régulièrement appel aux services d'Aon pour m'aider à régler des dossiers épineux. Cela fait maintenant plus de 10 ans qu'Aon m'épaulé dans la gestion des risques et sinistres liés à l'activité de mon intercommunale et je ne peux que témoigner mon entière satisfaction. Les services rendus sont parfaits et correspondent en tous points aux attentes que j'ai d'un bureau de courtage. »

Karl Boucgniau – Chef de Département – Assurance - IGRETEC

« Par la présente, la ville de Beaumont atteste de sa satisfaction quant au renouvellement de son portefeuille d'assurances et aux services rendus par la société Aon. En effet, notre collaboration fut fructueuse et nous vous en remercions vivement. »

Soraya Wérion, Directrice Générale f.f., Marchés publics, Ville de Beaumont
Charles Dupuis, Bourgmestre Ville de Beaumont

« Le Groupe Elia travaille depuis des années avec Aon à la souscription des polices « Responsabilité Civile, Dommage et Accidents de travail ». Aon nous conseille correctement dans l'offre de nouvelles polices, attache suffisamment d'attention aux économies potentielles sur les primes et veille à l'optimisation des couvertures. La collaboration avec les gestionnaires sinistres est excellente et nous donne l'impression, lors du traitement des sinistres, que le courtier défend nos intérêts auprès des experts et des autres parties impliquées. »

Katia Goeman – Risk Manager – Elia